

Juriste au sein du service du Rapporteur général du Haut conseil du commissariat aux comptes

Contexte

Autorité publique indépendante, le Haut conseil du commissariat aux comptes (H3C) est l'autorité de régulation de la profession de commissaires aux comptes en France. Il exerce les missions définies par l'article L. 821-1 du code de commerce.

Le rapporteur général dispose, au sein du H3C, d'un service qui réunit à la fois des enquêteurs, chargés de réaliser les investigations, qui sont des agents du H3C, et un pôle juridique, chargé de la supervision du déroulement des enquêtes et des suites qu'elles comportent. Ce service est chargé de procéder aux enquêtes préalables à l'ouverture éventuelle de procédures de sanction et de suivre le dossier jusqu'à la fin de cette procédure.

Les poursuites concernent essentiellement des manquements commis par les commissaires aux comptes dans le cadre de l'exercice de leur profession et pouvant aboutir à des sanctions professionnelles et pécuniaires. Depuis la réforme de l'audit en 2016, les poursuites peuvent également viser d'autres personnes.

Le rapporteur général est saisi d'un signalement qui peut aboutir à l'ouverture d'une enquête.

Il peut également procéder à des enquêtes à l'étranger dans le cadre de la coopération internationale, ou être saisi par l'un de ses homologues étrangers d'une demande de coopération.

A l'issue des investigations, il établit un rapport d'enquête qu'il adresse au Collège chargé de délibérer sur les suites à lui donner, hors la présence des membres composant la formation de jugement.

Si le Collège décide d'engager des poursuites à l'encontre du mis en cause, le rapporteur général notifie les griefs retenus, ce qui ouvre la procédure de sanction. Il rédige un rapport final qui tient compte des observations en réponse de la personne poursuivie et des échanges survenus pendant cette phase contradictoire. Il présente ce rapport final au Collège, lequel désigne alors la formation de jugement compétente.

Le jour de l'audience, le rapporteur général présente son rapport final devant la formation de jugement compétente, ainsi que la sanction demandée.

Son service est également en charge du suivi des recours formés contre les décisions rendues en matière de sanction.

Tout au long de la procédure et sur chacun des dossiers, le pôle juridique du service du rapporteur général, composé de juristes, travaille en coopération étroite avec la direction des enquêtes, composée d'auditeurs.

Missions

Sous l'autorité du rapporteur général et sous la direction du superviseur juridique, vous aurez pour mission, en lien permanent avec la direction des enquêtes, de :

- Instruire les signalements reçus et constituer les dossiers d'enquêtes,
- Réaliser des actes d'enquête en binôme : auditions de commissaires aux comptes, de dirigeants d'entreprise, visites dans les locaux professionnels, demande de communication de pièces,
- Rédiger des notes sur les problématiques juridiques soulevées dans les dossiers ou dans les groupes de travail auxquels participe le service,
- Rédiger les rapports d'enquête et les rapports finaux en collaboration avec la direction des enquêtes,
- Participer aux échanges avec les homologues européens et internationaux.

Profil

- Formation juridique supérieure de type Master II avec une très bonne connaissance du droit des affaires et du droit processuel (contentieux administratif et judiciaire) ainsi que de solides connaissances en droit pénal et en procédure pénale. Une formation complémentaire en école de commerce et en comptabilité serait appréciée.
- Expérience d'au moins 3 ans dans un cabinet d'avocats spécialisé en contentieux des affaires.
- Une connaissance concrète du fonctionnement d'une autorité administrative ou publique indépendante et une connaissance de l'environnement juridique du commissariat aux comptes seraient des atouts supplémentaires.
- Grande rigueur juridique
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Excellente clarté rédactionnelle
- Grande aisance à l'oral
- Qualités relationnelles
- Excellente capacité à travailler en équipe
- Très bonne capacité d'adaptation à un environnement professionnel varié
- Anglais

Personne à contacter pour tous renseignements complémentaires :

Monsieur Thierry Ramonatxo, rapporteur général

thierry.ramonatxo@h3c.org

Madame Alice Gaillard, superviseur juridique

alice.gaillard@h3c.org

Tél : 01 44 51 09 36